

Séance d'information virtuelle pour les communes

# Notes : Rencontre d'experts sur le thème infrastructure de recharge

Mardi 29 mars 2022, 13.30 – 15.30 heures



Soutenu par



# Résumé des thèmes de discussion

## Thème : modèle économique du projet – quel type de borne et comment les financer

### Cas Yverdon

- Intérêt des économies d'échelle => placer beaucoup de bornes à 1 endroit
- Tarif de recharge : tarif peut dépendre des utilisateurs : touristes et transit vs. Utilisateurs quotidiens
- Pas de subvention prix électricité prévu

### Cas Versoix

- Services Industriels de Genève (SIG) : prend en charge grande partie des coûts. Retour d'expérience : Aucune borne de recharge qui peut être rentabilisée sur domaine public. Perçu comme un service public
- Privilégier les endroits où la demande est forte en équipant notamment avec charge rapide
  - o Charge rapide implique un coût plus élevé mais permet un tarif plus élevé
- **Astuces pour réduire coûts de l'infrastructure de recharge**
  - o **Parkings communaux sous-terrain : + facile à mettre en place et pas de fouille obligatoire, ou autorisation de construire**
  - o **Poser borne de recharge contre un mur limite les demandes administratives**
  - o **Raccordement au réseau électrique d'un bâtiment public existant**
  - o **Amener l'électricité produite localement permet de réduire les coûts**
- **SIG propose des solutions de subventionnement pour ramener coût électricité à 35ct/kwh**
- Intervention OFEN: enjeu à prendre en compte du tourisme de l'essence => Tourisme de l'électricité => besoin d'un soutien du public

## Thème : planifier déploiement infrastructure de recharge

- St-Sulpice : comment déployer en impliquant le financement privé ?
- OFEN : recommande de faire étude mobilité pour faire des recommandations et définir un plan d'action pour accompagner l'électromobilité.
  - o Vaud finance 50% de l'étude

### Cas Clos du Doubs

- OFEN : les petites communes sans service industriel sont confrontées à des difficultés pour financer ou faire financer une infrastructure de recharge, sans soutien du canton
  - o Ces petites communes ne disposent souvent pas des moyens financiers pour investir les montants nécessaires, qui sont souvent rejetés en assemblée communale, car la mise à disposition de stations de recharge peut être considérée (par la population votante) comme n'étant pas un devoir communal (pas du ressort de la commune). Donc pas de budget communal dédié à ce développement.
  - o Pas vraiment d'offre commerciale pour les petites communes, car manque de rentabilité sur leur territoire.
- OFEN : Le programme SuisseEnergie pour les communes soutient le développement de l'infrastructure de recharge avec les projets temporaires. Le prochain appel à projet début le 1<sup>er</sup> mai 2022 (voir <https://www.local-energy.swiss/fr/programme/projektfoerderung/temporaere-projekte.html#/> )

Soutenu par



### Thème : rôle des collectivités publiques : service public vs. Règle concurrence économique

- SIG : Genève pour mettre en œuvre la stratégie cantonale de l'électromobilité perçoit l'infrastructure de recharge comme un service public → pas possible d'être rentable aujourd'hui
  - o Laisser la concurrence économique impliquer le risque : opérateur privé qui va cibler des points stratégiques avec des tarifs qui vont augmenter de manière massive  
=> discrimination entre privés pouvant se charger à la maison et les autres qui ne pourront pas.
- Importance électromobilité : lié à assainissement de l'air en ville qui est un service public

### Thème : charge rapide

- SIG : charge rapide : courant alternatif et continu (grosse puissance)
  - Tous les véhicules électriques sur le marché acceptent charge rapide
  - Demande de recharge rapide va augmenter surtout sur les axes autoroutiers
  - Genève souhaite développer charge rapide dans centre péri-urbain pour accompagner l'électromobilité qui n'ont pas accès à la recharge à la maison